

COMPTE RENDU

CONSEIL DE QUARTIER SAINT LIGUAIRE 27 JUIN 2002

Présents :

Elus municipaux : Robert PLANTECOTE, Dominique GUIBERT

Représentants municipaux : Pierre JULAN (Directeur Général Adjoint à la Proximité), Laurence MARILLEAU (assistante Conseil de Quartier), Annie BONNET (agent d'accueil MCSP St Liguair).

Représentant des habitants du quartier : Philippe AUTRET, Patrick FAZILLEAU, Jean Michel FOUILLET, Isabelle PAQUET, Patrick VEILLON, Jacques BANQUY, Bernard CARENTON, Jean Michel CORDEAU, Roland DE GRASSE, Patrick DESBOIS, Nadège DOUCET, Anne Marie FAVREAU, Michel GELIN, Louis GODET, Michèle LABIDOIRE, Anne MASOTTI, Michel NICOLLE, Elisabeth RAFFIN, Alain ROUSSEAU, Jean Baptiste ROUSSEAU, Jean CHATELIER, Martine FROMAGER, Alain GOUBAND, Denise TROMAS,

Absents excusé(e)s : Françoise BILLY, Nicole GRAVAT, Alain PELAUD, Guy PHILIPPE, Marie Christine MARSAUD, Yannick METAIS, Jacky VIGNIER

INTERVENANT	OBJET	SUIVI
	<p style="text-align: center;"><u>ELECTION DU CO-PRESIDENT HABITANT</u></p> <p>Les élus municipaux n'ont pas participé à ce vote puisqu'ils avaient déjà participé au vote du Co-président Elu.</p> <p><u>CANDIDAT:</u></p> <p style="padding-left: 40px;">⇒ Philippe AUTRET</p> <p>Elu Co-Président Habitant à l'unanimité, à main levée, Monsieur Philippe AUTRET</p> <p style="text-align: center;"><u>ELECTION DU BUREAU</u></p> <p><u>CANDIDATS:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Roland DE GRASSE ⇒ Anne Marie FAVREAU ⇒ Alain PELAUD ⇒ Marie Christine MARSAUD ⇒ Michel NICOLLE ⇒ Elisabeth RAFFIN 	

	<p>La Charte ne précisant pas si les Co-Présidents sont partie intégrante des 4 à 6 membres constituant le Bureau, le conseil a décidé à l'unanimité et à main levée, d'élire les 6 candidats au Bureau.</p> <p>Le Bureau s'élève donc à 8 membres dont les deux Co-Présidents</p> <p><u>COMPOSITION DU BUREAU</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Robert Plantecôte, Co-Présidente Elu ⇒ Philippe AUTRET, Co-Président Habitant ⇒ Elisabeth RAFFIN, Secrétaire ⇒ Anne Marie FAVREAU ⇒ Alain PELAUD ⇒ Marie Christine MARSAUD ⇒ Roland DE GRASSE ⇒ Michel NICOLLE 	
	<p style="text-align: center;"><u>LES ATTENTES DE CE CONSEIL DE QUARTIER</u></p> <p>Il ressort du tour de table les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le Conseil de Quartier doit être le relais entre les habitants du quartier et la municipalité. Pour que ce relais soit le plus efficace possible, les membres du conseil doivent se faire connaître par une information dans le quartier (affichage des noms, téléphone, et adresse de chaque membre) aux habitants de celui-ci, et récolter toutes les demandes et attentes des habitants. ⇒ Le Conseil de Quartier doit redonner une identité et une reconnaissance à tous les micro-quartiers dont certains sont oubliés, comme par exemple, la zone située entre la rue de la Moucherie et la commune de Magné. ⇒ Le Conseil de Quartier doit instaurer une ambiance sereine et conviviale entre les habitants et la municipalité pour mener à bien les projets. Il ne doit surtout pas se renfermer dans des polémiques stériles. ⇒ Le Conseil de Quartier doit favoriser la participation de tous aux changements du quartier par le biais de mise en place de projets. ⇒ Le Conseil de Quartier doit s'ouvrir sur les autres Conseils de la Ville notamment pour travailler sur certains projets de voirie. 	
	<p style="text-align: center;"><u>THEMES A ETUDIER PAR LE CONSEIL DE QUARTIER</u></p> <p><u>VOIRIE</u></p> <p><u>Levée de Sevreau :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Problème de vitesse de circulation. 	

Sevreau :

- ⇒ Renforcer la sécurité routière
- ⇒ Réfection des trottoirs.
- ⇒ Problème d'écoulement des eaux.
- ⇒ Rencontrer les techniciens et les élus pour une visite du site.

Rue des Marais :

- ⇒ Rencontrer des techniciens voirie pour étudier un aménagement avant la réfection de la voie.

Impasse du Port Lateau

- ⇒ Aménagement complet à prévoir.

Rue du Moulin :

- ⇒ Problème de stationnement autour de l'école
- ⇒ Construire un cheminement sécurisé pour les enfants
- ⇒ Construction de trottoir.
- ⇒ Mise en place d'une signalétique.

Rue de la Moucherie :

- ⇒ Visiter le site avec les élus pour faire un constat du danger.
- ⇒ Problème d'assainissement.

Rue de la Petite Moucherie et du Grand Port :

- ⇒ Mettre en place un miroir.

Rue du Boutinet et du Pont Rouge :

- ⇒ Mettre en place un sens de circulation.

Rue du Grand Port :

- ⇒ cette portion de route est de plus en plus utilisée par les véhicules, il faudrait mettre une signalisation régulant la vitesse de circulation.

TRANSPORT

- ⇒ desservir Sevreau par les Bus TAN.
- ⇒ Matérialiser l'arrêt de bus par un abri bus rue de la Moucherie.
- ⇒ Déplacer l'arrêt de bus devant l'IED

LA JEUNESSE

Réfléchir aux problèmes :

- ⇒ de squat par les jeunes impasse de l'abreuvoir
- ⇒ des nuisances sonores
- ⇒ d'incivilité

Tout ceci en mettant en place un dialogue avec les jeunes et en partenariat avec la MCPT.

LA CULTURE

- ⇒ Il faut développer l'aspect culturel du quartier avec :
- ⇒ la création d'une salle polyvalente
- ⇒ réfléchir sur le devenir de la Salle des Fêtes
- ⇒ fermer par un grillage le stade.
- ⇒ Réfléchir au devenir de la MCPT qui rencontre des problèmes financiers.

CADRE DE VIE

⇒ La re-dynamisation du quartier doit passer par le développement d'un commerce de proximité et la mise en place d'un marché le samedi matin.

⇒ il est important de développer des espaces verts dans l'ensemble du quartier ainsi que des pistes cyclables.

⇒ l'eau de la fontaine est elle potable. Sinon le signaler par un panneau et installer une grille.

⇒ Etudier l'état des protections autour de l'église

Le Co-Président Habitant conclut en expliquant que le Conseil de Quartier aura pour tâche de bien réfléchir aux différents problèmes posés de manière à faire le tri entre ce qui peut être fait sans aucun investissement financier et ce qui demande un financement.

De plus, les thèmes abordés doivent faire l'objet de débats au sein des prochaines réunions.